

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : LES PROFESSIONNELS DE L' AIST 84 MOBILISÉS  
POUR ACCOMPAGNER SALARIÉS ET ENTREPRISES



**MARDI 21 AVRIL 2020**

**Plus que jamais conscients de leur mission d'intérêt général de protection de la santé et de la sécurité des salariés, les professionnels de l'AIST 84 sont mobilisés pour accompagner leurs adhérents face à la crise sanitaire. Contraints de suspendre leurs actions en entreprise et leurs visites en cabinet, ils proposent des téléconsultations et un accompagnement personnalisé à distance grâce à leur connaissance fine des différents secteurs d'activité. Face à la nécessité croissante des entreprises de reprendre leurs activités, ils conseillent sur les mesures de prévention à mettre en œuvre et aident à la mise à jour des Documents Uniques (DUERP) et à la réalisation des Plans de Reprise d'Activité (PRA). Autant de documents indispensables pour redémarrer sur des bases sûres qui permettront de préserver la santé de tous les collaborateurs.**

Face à la crise sanitaire et à la pénurie d'équipements de protection et notamment de masques, les médecins du travail de l'AIST 84 réalisent actuellement des **téléconsultations**.

En effet, bien que le **décret n°2020-410 du 8 avril**, permette le **report temporaire des visites médicales non indispensables**, ils font leur maximum pour assurer le suivi des salariés en priorisant ceux exposés à des risques professionnels particuliers ou dont la santé nécessite un suivi renforcé. (Pour en savoir plus, [cliquez ici !](#))

Les infirmiers en santé au travail devraient également être en mesure d'assurer leurs visites très prochainement grâce à un logiciel de « télésuivi » en cours de mise en œuvre.

**Au-delà du suivi de santé**, les professionnels de l'AIST 84 (conseillers en prévention, techniciens en hygiène et sécurité, ergonomes, psychologue, toxicologues, ...) continuent à **conseiller les entreprises en matière de prévention des risques professionnels**.

Habitué au terrain, ces spécialistes ont une **connaissance fine des différents secteurs d'activité et des risques associés** qui leur permet, bien qu'éloignés physiquement, de répondre aux besoins des entreprises et de leur apporter un **accompagnement sur mesure** à distance.

Un accompagnement qui passe, entre autre, par la **réalisation de nombreux supports d'information** : méthodologie d'aide à la mise à jour du Document Unique (DUERP), guide spécial télétravail, fiche conseils sur les masques de protection, article sur la prévention des risques psychosociaux liés au télétravail, Plan de Reprise d'Activité, ... autant de **documents indispensables pour préserver la santé et la sécurité des salariés et préparer une reprise d'activité sûre**.

Les spécialistes de tous les Services de Santé au Travail de France contribuent également aux **fiches métiers réalisées par le ministère du travail** depuis le début de l'épidémie.

Tous ces supports sont disponibles sur notre **site internet** sur lequel sont également relayés les **messages de prévention** et informations du gouvernement et une **newsletter** ainsi que des **mailings dédiés** sont envoyés régulièrement pour **aider les adhérents à rester informés**.

## VOUS AVEZ DIT AIST 84 ?

Service de Santé au Travail Interentreprises, l'AIST 84 accompagne plus de **8 600 entreprises** soit environ **100 000 salariés**.

Présents autour d'Avignon sur un secteur qui s'étend du nord Vaucluse au nord des Bouches-du-Rhône, ses **125 salariés (médecins, infirmiers, conseillers en prévention, techniciens en hygiène et sécurité, ergonomes, psychologue, toxicologues, ...)** sont répartis sur **11 centres**.

Une implantation géographique qui leur permet d'être au plus près des entreprises et de leurs salariés pour mener à bien leurs **4 missions** :

- Mener des **actions de santé au travail en entreprise**, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs
- **Conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants** sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels et d'améliorer les conditions de travail
- **Assurer la surveillance de l'état de santé des travailleurs**
- Participer au suivi et à la **traçabilité des expositions professionnelles** et à la **veille sanitaire**

## POUR NOUS CONTACTER

**Lola JEHLLEN**

Chargée de communication

Tel : 07.71.92.92.72

Mail : [l.jehllen@aist84.fr](mailto:l.jehllen@aist84.fr)

**Yann LE CAM**

Directeur

Tel : 06.25.53.03.47

Mail : [y.lecam@aist84.fr](mailto:y.lecam@aist84.fr)

[WWW.AIST84.FR](http://WWW.AIST84.FR)

